



Assemblée Générale ordinaire de la LFH du 15 juin 2024
Procès-verbal

La réunion de l'Assemblée Générale ordinaire de la Ligue Francophone de Hockey (LFH) débute à 9h30, sous la présidence d'Yves HENET, Président. Cette Assemblée générale a lieu en présentiel dans les locaux de l'Hôtel HOLIDAY INN à Diegem.

Un scrutateur, Marie BOUILLEZ, Présidente d'Uccle Sport, est présent sur place afin de contrôler le bon déroulement de l'AG, en particulier la procédure de vote électronique.

1. Vérification des pouvoirs

Sont aujourd'hui présents ou valablement représentés : 41 clubs présents ou représentés sur 52 et représentant 134 voix sur 154. L'AG peut donc valablement délibérer et le quorum de 2/3 de présences pour les modifications statutaires est atteint.

Administrateurs :

Yves HENET (Président) – Marie BRASSEUR (Vice-Présidente) – Cathy DELVAUX (Trésorière) – Nancy PAUWELS – Benoît DUPONCHEELE – François HUPET.

Directeur général : Dominique COULON

Clubs :

Amicale Anderlecht – Andenne – Anhee – Argos – Arlon – Ascalon – Bayard – Chessy – Daring – Embourg – Grez – Hannut – Huy – Ixelles – Jaguar – La Louvière – Langeveld – LARA – Léopold – Louvain-La-Neuve – Lynx – Namur – Neupré – Old Club – Orée – Parc – Pingouin – Polo – Primerose – Racing – Rasante – RIX – Sukkelweg – Tournai - Uccle Sport – Waterloo Ducks – Wellington – White Star – Woluwe – Wolvendael – Zaid.





2. Allocution de bienvenue

Yves HENET, Président de la LFH, souhaite la bienvenue aux membres et clubs présents. Il accueille également avec grand plaisir le Grez Hockey Club qui représente le 52^e club membre de la LFH !

Une Assemblée générale très particulière, puisqu'il s'agit de sa dernière en tant que Président de la Ligue après 11 années. Nous y reviendrons dans un point spécifique en fin d'Assemblée générale.

Les autres points à l'ordre du jour sont assez classiques en fin de saison :

- quelques propositions de modifications statutaires et de règlements, avec une attention particulière pour des propositions visant à améliorer la gouvernance de la fédération
- le bilan de la saison écoulée et les projets prioritaires pour la prochaine saison, en lien avec la mise en œuvre permanente du plan stratégique de la Ligue
- l'attribution des labels pour la saison 2023/2024.

3. Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 19 mars 2024

Nous n'avons pas reçu de commentaires particuliers par rapport au procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 19 mars 2024.

Après dépouillement des bulletins de vote avec le système de vote « Election Runner », le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

4. Modifications Statuts & Règlement d'ordre intérieur

Plusieurs **modifications statutaires et au règlement d'ordre intérieur** sont soumises au vote des clubs. Elles ont été transmises préalablement à cette Assemblée générale, accompagnées de leur ratio legis. Aucun amendement ou contre-proposition ne nous est parvenu entre-temps.

Propositions de modifications statutaires :

Composition OA

- De 8 à 10 membres (au lieu de 6 minimum)
- Faculté de nommer au maximum 2 administrateurs externes càd n'étant pas membre d'un club, d'une commission, ne générant pas des revenus via le hockey,...



Démission d'un président en cours de mandat

- Le vice-président prend la fonction jusqu'à la plus prochaine AG
- Le nouveau président élu entame un mandat de 4 ans

Démission d'un administrateur en cours de mandat

- Remplacé à la plus prochaine AG
- Le nouvel administrateur entame un mandat de 4 ans

Limitation du nombre de mandats

- Administrateurs: maximum 3 mandats de 4 ans (qu'ils soient successifs ou non)
- Président : maximum 2 mandats de 4 ans (sans tenir compte du nombre de mandats effectués comme administrateur, le cas échéant).

Propositions de modifications du Règlement d'ordre intérieur :

Composition des comités juridictionnels

- Membres ne doivent plus obligatoirement être membre d'un club
- Membres peuvent être nommés par les OA LFH + VHL + ARBH selon leurs connaissances linguistiques
- Validation annuelle de la composition des comités juridictionnels par les OA → vérifier la cohérence globale

Quantifier la sanction en cas de non-respect des décisions des organes juridictionnels

- De minimum 6 mois jusqu'à la radiation

Sanctions prononcées par les comités juridictionnels

- Sanctions alternatives
- Suspension (simple ou probatoire) possible du prononcé.

Après dépouillement des bulletins de vote avec le système de vote « Election Runner », toutes les modifications proposées sont approuvées avec les résultats suivants :

- Modifications statutaires : validées à 100%
- Modifications R.O.I. :
 - composition des comités juridictionnels : modifications validées à 96%
 - quantifier la sanction en cas de non-respect des décisions des organes juridictionnels : modification validée à 94%
 - sanctions alternatives prononcées par les comités juridictionnels : modifications validées à 100%.



5. Saison 2023/2024

Dominique COULON, Directeur général de la LFH présente le rapport d'activités pour la saison 2023/2024 ainsi que les priorités pour la saison à venir, en lien avec la mise en œuvre du plan stratégique de la Ligue.

1. Éléments statistiques

Au 1^{er} mai 2024, la LFH comptait 28.340 membres et 52 clubs, soit une légère décroissance de 0,25% par rapport à l'an dernier.

2 nouveaux clubs ont rejoint la Ligue durant cette saison : Growing by Hockey (développement du hockey dans des quartiers défavorisés) et le Grez Hockey Club.

A noter que des contacts sont toujours en cours avec d'autres communes telles que Malmedy, Ciney, Durbuy ou encore Gembloux.

2. Organe d'administration

L'Organe d'administration (OA) de la LFH, composé de 9 administrateurs (5 hommes et 4 femmes) s'est réuni 10 fois tout au long de la saison, avec un taux de présence global de près de 90%.

Outre l'actualité au niveau de la Ligue, l'OA a suivi étroitement la mise en œuvre du plan stratégique de la Ligue, les finances de celle-ci ainsi que les projets développés au niveau des différents départements (en particulier la compétition).

3. Bilan de la saison 2023/2024

Les chantiers principaux suivis par la Ligue sont étroitement liés à la mise en œuvre du plan stratégique et il est donc important d'en informer les membres, comme annoncé lors du lancement du plan stratégique 2022/2025 :

- **Approche transversale des projets**
 - Gestion financière maîtrisée
 - Renforcement de la digitalisation (plate-forme Moodle)
 - Plus de communication vers l'extérieur



- **Compétition**
 - Analyse approfondie de l'index jeunes
 - Structure des compétitions jeunes
 - Problématique du calendrier
 - Mise en oeuvre de la réforme indoor
- **Développement**
 - Réflexion stratégique par rapport au développement → projet BOOST
 - Pérennisation du trajet Hockey 2 School (formation, trajets scolaires, Parahockey2School)
 - Girl Power : comment aller plus loin que le projet United Girl Power ?
- **Coach Academy**
 - MS Animateur & Initiateur: cahier de charges 3.0. validé
 - MS Educateur : relance du trajet (3 sessions)
 - Formation des formateurs Animateurs & Initiateurs
 - Lancement de la nouvelle plate-forme LFH sur Moodle
- **Umpire Academy**
 - Accroissement continu du nombre de Clubs Umpire et de Clubs Umpire Coaches
 - Accompagnement des responsables arbitrages
 - Finalisation de l'App Arbitrage
- **Club Manager Academy**
 - Parrainage et accompagnement des clubs
 - Lancement d'une réflexion par rapport au contenu des (in)formations
- **Ethics Academy**
 - Kick-off
 - Charte du Référent éthique.

4. Priorités 2024/2025

Pour chacun des piliers du plan stratégique, l'un ou l'autre projet prioritaire a été identifié.

En dehors des projets stratégiques du plan stratégique sensu stricto, une réflexion en profondeur doit être menée au niveau de la croissance. Un projet « BOOST » a été lancé récemment, accompagné par un Steering Committee, et réfléchi par rapport à différents chantiers : mise en place d'une nouvelle stratégie de développement des nouveaux clubs, accompagnement des clubs en développement, meilleur accompagnement de l'ensemble des clubs...



A côté de ce projet important, relevons :

- Compétition : mise en œuvre du nouveau format de jeu U9
- Girl Power : développement d'une vision stratégique basée sur un partage et des réflexions avec les clubs
- Ethique : concrétisation du trajet de formation des référents éthique
- Coach Academy : lancement du trajet Entraîneur hybridé dans le courant de 2025
- Umpire Academy : améliorer les aspects qualitatifs du trajet
- Club Manager Academy : réflexion et lancement d'un nouveau format de partage d'infos avec les clubs
- Stade de Wavre : suivi étroit du chantier qui devrait se terminer fin 2025-début 2026.

5. Enquête de satisfaction

Pour l'enquête annuelle de satisfaction, 32 clubs ont participé à cette enquête. L'enquête est donc représentative.

Eléments de synthèse à retenir :

- **91% des sondés sont satisfaits de l'accompagnement de la Ligue auprès des clubs**
- **93% des sondés sont satisfaits du parrainage/marrainage** (commentaires très positifs de manière générale)
- **Unanimité par rapport au lancement de l'Ethics Academy**
- Comme il fallait s'y attendre, c'est le **calendrier des compétitions jeunes** qui récolte malheureusement le plus de critiques avec un **taux global de satisfaction de 40% !**

De manière générale, **le taux de satisfaction des clubs envers la Ligue est de 96%.**

6. Champions régionaux

Félicitations aux clubs champions en Divisions Régionale 1 :

- Open League Régionale 1 Dames : **PINGOUIN**
- Open League Régionale 1 Messieurs : **LARA**
- Fun League Régionale 1 Dames : **OLD CLUB LIEGE**
- Fun League Régionale 1 Messieurs : **AMICALE ANDERLECHT**



7. Labels Hockey Academy

Pour la saison 2023/2024, sur la base des dossiers rentrés par les clubs, 55 Labels sont octroyés à 26 clubs LFH (certains clubs obtiennent 2, voire 3 Labels).

En fonction du subside « Labellisation » octroyé par l'Adeps avec un apport de fonds propres de la part de la Ligue, les montants octroyés par label sont répartis comme suit :

- Label d'Or : 5.000€
- Label d'Argent : 3.000€
- Label de Bronze : 2.000€.

Chaque club bénéficiaire devra justifier pour le 30 juin 2024 au plus tard l'utilisation effective de cette somme sur la base de factures et de preuve des versements effectués.

Les Labels Hockey Academy suivants sont attribués :

Coach Academy

- **Label d'Or** : Daring – Parc – Racing - RIX
- **Label d'Argent** : Amicale – LARA – Louvain-la Neuve – Old Club – Watducks
- **Label de Bronze** : Jaguar – La Louvière – Linkebeek – Ombrage – Uccle Sport – White Star – Léopold.

Club Manager Academy

- **Label d'Or** : Amicale Anderlecht – Ascalon – La Louvière – Léopold – Ombrage – Parc – Rasante – RIX – Watducks – Wellington
- **Label d'Argent** : Jaguar – Langeveld – LARA – Louvain-la-Neuve – Lynx – Namur – Old Club
- **Label de Bronze** : Sukkelweg – Uccle Sport.

Umpire Academy

- **Label d'Or** : Léopold – Rasante – Lynx – LARA – Parc – Louvain-la-Neuve – Namur – Daring – Old Club
- **Label d'Argent** : Racing – Wellington – Uccle Sport – Embourg – Ombrage – Linkebeek – Amicale – RIX - Hannut
- **Label de Bronze** : Primerose – La Louvière.



Ces différents clubs sont chaleureusement félicités pour leurs efforts particuliers dans le domaine de la formation !

8. Présidence de la LFH

A l'issue des élections qui se sont déroulées, Yves HENET annonce avec énormément de plaisir la nomination de Marie BRASSEUR pour une période de 4 ans (juin 2024 – juin 2028) avec 100% des voix. Félicitations à Marie !

Intervention de Yves HENET (extraits)

« Yves souhaite remercier toutes et tous de la confiance et du support témoignés au cours de ces 11 dernières années de présidence. Il est aujourd'hui un homme heureux, fier du chemin parcouru et très confiant dans un avenir positif pour la LFH.

Une succession de qualité sera assurée, en la personne de Marie Brasseur, actuellement vice-présidente. Marie possède toutes les compétences nécessaires pour assurer un nouveau leadership à la LFH et apporter une nouvelle énergie. Elle a l'atout d'une excellente connaissance du terrain et du fonctionnement d'un club. Elle a aussi de la motivation à revendre, est capable d'une grande détermination et a de réelles ambitions pour poursuivre le développement de notre sport favori. Marie pourra compter et sera épaulée par des administrateurs de grandes qualités et d'expériences.

Pour couronner le tout, sa nomination permettra de confirmer que les institutions se gèrent dans le respect et la promotion d'une diversité des genres, élément essentiel pour un sport qui atteint presque une parité d'hommes et de femmes.

L'équipe LFH en place dispose, elle aussi, des compétences, des qualités et de la motivation pour servir quotidiennement les clubs, les aider à grandir et à gérer les clubs, les représenter auprès de nos stakeholders.

Notre sport est aujourd'hui à l'aube d'un nouveau développement que vous pourriez porter tous ensemble. Avec les Jeux de Paris qui se profilent cet été et la vitrine que les Red Lions et Red Panthers vont offrir au hockey, nous avons une nouvelle belle opportunité de rassembler toute notre communauté, bien



évidemment, mais aussi de continuer à la faire grandir. Il est vraiment temps de remettre au premier plan nos valeurs de respect, de convivialité et de fair-play, il est aussi temps de repenser notre prochaine croissance et son accompagnement et il est enfin nécessaire de se réinventer de nouvelles ambitions, rêves, voir, des idéaux qui pourront enthousiasmer nos pratiquants et pratiquantes actuelles mais aussi en motiver d'autres à nous rejoindre pour atteindre un nouveau palier en terme de membres. »

Intervention de Dominique COULON (extraits)

« Voici un petit bilan statistique de ces 11 années de présidence avec des chiffres qui parleront d'eux-mêmes :

- 102 réunions du Conseil d'administration de la LFH...je les ai comptées !
- A peu près autant au niveau du Conseil d'administration de l'ARBH
- Au moins une centaine de réunions du Comex, de beaux moments de convivialité, mais de crise aussi parfois (souvenons-nous de nos multiples réunions Teams ou Zoom en 2020/2021 pendant la crise COVID)
- 22 administrateurs différents qui ont fait partie à un moment ou à un autre du Conseil/de l'Organe d'administration de la LFH.
- 3 plans stratégiques à « brainstormer », à mettre en boîte et à suivre comme fil conducteur de notre action.

Au moment de passer le témoin à Marie, il est difficile de résumer en quelques instants 11 années de collaboration intense, de partage d'idées, de réflexions ou simplement d'informations quasi quotidiennes !

Ce parcours commun pourrait se résumer ainsi : « L'unité dans la diversité, la diversité dans l'unité ». L'une de nos forces est effectivement cette diversité d'approche. Nous ne sommes pas tous des clones, nous avons nos idées, nos convictions, nos divergences (parfois)...mais in fine nous allons tous dans la même direction.

Plus d'une fois, la sagesse d'Yves, son approche globale des problèmes et cette force de propositions nous ont permis de sortir de l'ornière et de trouver des solutions face à des situations parfois bien complexes.

Pour tout cela, MERCI Yves !! »



Intervention de Marie BRASSEUR (extraits)

« D'abord et avant tout, merci Yves pour tout ce que tu as apporté à la Ligue et au hockey en général. Merci également pour ton soutien indéfectible et la collaboration étroite que nous avons eue à trois, dans ma fonction de Vice-Présidente et avec Dominique comme Directeur général.

Les défis sont nombreux, la voie est bien tracée et je m'attellerai à prendre la relève, bien entourée des administrateurs et des membres du staff de la LFH.

Au moment de prendre ma fonction de Présidente, je vois quatre priorités principales :

Tout d'abord, je pense que les arbitres peuvent constituer un soutien important au maintien et à la mise en valeur du fair-play. Le hockey a tout à gagner que toutes les rencontres, à tous les niveaux, soient bien encadrées. Le développement et le soutien de l'arbitrage au sein des clubs constitue ma première priorité.

Deuxièmement, nous avons la chance d'avoir nos deux équipes nationales présentes aux JO grâce au travail mis en place depuis de nombreuses années par les **clubs et la fédération**. Cette fabuleuse vitrine va incontestablement nous apporter de nouveaux adhérents. C'est pourquoi nous devons travailler à la **création de nouveaux clubs** ainsi qu'**aider** les plus petits clubs à accueillir de nouveaux membres. Je compte rencontrer les politiques afin de convaincre **nos nouveaux élus** de soutenir tous les projets de création et de développements des clubs.

Troisièmement, je pense que les femmes doivent oser se porter candidates pour des fonctions-clé au sein des clubs. Nous avons encore trop peu de femmes impliquées dans la gestion des clubs, dans la formation des jeunes ou dans l'arbitrage, ceci alors que le sport est quasi en parité au niveau des pratiquants. Cette parité doit à terme se retrouver à tous les niveaux. Je soutiens les projets concernant le Girl Power et j'aiderai les femmes à croire également en elles.

Enfin, depuis que je suis administratrice, j'ai toujours remarqué avec plaisir que les deux Ligues et la structure nationale travaillaient ensemble, main dans la main, dans l'intérêt général du hockey belge. Il me paraît très important de



poursuivre dans cette voie, c'est l'une de nos forces pour le développement de notre sport.

Nous avons tellement plus à gagner en partageant ce que nous avons en commun plutôt que d'évoluer chacun de notre côté, c'est ma conviction et je compte vous le démontrer durant ces 4 années. »

APPLAUDISSEMENTS & STANDING OVATION.

9. Varia

Aucun point varia n'est soulevé.

Tous les points ayant été abordés, l'ancien Président et la nouvelle Présidente closent les débats à 11h et remercie les membres pour leur présence et leur participation.

Dominique COULON
Directeur général

Yves HENET
Président

Marie BRASSEUR
Présidente

